

de stabilisation d'Hydro-Québec et à des programmes de réduction des taux.

Ontario. Le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario accélère l'introduction et l'application de nouvelles techniques de fabrication; il aide à créer et à commercialiser de nouveaux produits et procédés; favorise l'investissement, tant au pays qu'à l'étranger; incite plus d'entreprises à exporter; appuie le commerce grâce à la mise sur pied de bureaux internationaux, de foires commerciales, de missions commerciales et d'un fonds visant à assurer le succès des exportateurs; encourage et aide à la création de petites entreprises; appuie l'élargissement du marché intérieur en trouvant des sources d'approvisionnement intérieures et, de concert avec le secteur privé, soutient la croissance des emplois productifs et stables.

Le Ministère s'occupe d'organiser la participation de la province à différentes foires et expositions marchandes, de mettre sur pied des missions commerciales et des services de recherche de débouchés, de diriger des séminaires et de fournir des renseignements sur les agents et distributeurs. A ces fins, il travaille avec la collaboration étroite des maisons de commerce.

Un programme lancé en 1980 assure le financement nécessaire à l'embauche de diplômés ontariens en commerce ou en commercialisation, pour aider les exportateurs à augmenter leurs efforts de commercialisation sur le plan international.

L'Ontario International Corporation (OIC) est une agence de commercialisation du gouvernement ontarien. Elle explore pour le compte des industries de services du secteur privé et des organismes du secteur public les possibilités d'investissements majeurs à l'étranger. Sa Division des services éducatifs recherche des débouchés pour les ressources et les services de l'Ontario en matière d'enseignement. L'OIC n'est pas un organisme de financement. Elle offre des services d'assistance technique aux ingénieurs, aux consultants, aux architectes, aux entrepreneurs, aux conseillers en gestion de l'Ontario, ainsi qu'à d'autres ministères ou agences du gouvernement de cette province.

La Division des services aux petites entreprises et des projets d'immobilisations du ministère susmentionné dispense divers services, notamment des services d'expansion des petites entreprises, des services de recherche de compétences pour les employeurs et des services consultatifs ayant trait aux lieux possibles d'implantation, aux parcs industriels et à la commercialisation.

Le Ministère joue un rôle de catalyseur pour ce qui est de créer des co-entreprises, de susciter des accords de production sous licence entre manufacturiers étrangers et entreprises de l'Ontario, et

d'attirer de nouveaux investissements dans la province.

Le Ministère compte 18 bureaux régionaux en Ontario, ainsi que des bureaux internationaux à Chicago, Dallas, Atlanta, New York, Los Angeles, Boston, Hong Kong, Paris, Tokyo, Francfort, Londres, Singapour et Séoul.

Manitoba. Le ministère manitobain du Développement des entreprises et du Tourisme, par le maintien de liens de travail étroits entre les secteurs public et privé, agit comme élément catalyseur dans l'accroissement de l'activité de l'entrepreneur et de l'autonomie commerciale manitobaine. Ce ministère prône et soutient le développement économique du Manitoba par le biais de consultations avec les groupes privés représentant les entreprises et l'industrie touristique.

Le ministère du Développement des entreprises et du Tourisme est divisé en deux secteurs: le développement commercial et le tourisme. Les activités du secteur du développement commercial sont réparties selon trois grands programmes: le développement des entreprises, le développement régional et communautaire et le développement de l'initiative économique. Les activités du secteur du tourisme, quant à elles, ont pour but d'accélérer la croissance touristique, secteur à taux élevé d'emploi, ainsi que d'améliorer et d'accroître les attraits récréatifs et vacanciers du Manitoba. Le nouveau Canada-Manitoba Subsidiary Agreement for Tourism Development, conçu en coopération avec l'industrie touristique, entraînera un développement touristique vigoureux au cours des trois prochaines années. Cet accord fédéral-provincial prévoit des investissements de \$15 millions chaque année sur une période de cinq ans. Le programme, qui vise surtout le développement des services et du marché touristiques, demeurera en vigueur jusqu'au 31 mars 1990.

Saskatchewan. Le ministère du Développement économique et du Commerce de la Saskatchewan est le principal organisme chargé de la politique de développement économique de la province. Il s'efforce de promouvoir le développement industriel, d'attirer les investisseurs, d'accroître les ventes des produits et des services de la Saskatchewan, tant sur le marché intérieur que sur le marché extérieur, et d'augmenter les profits que la province tire de la mise en œuvre de projets d'envergure. Afin de favoriser le développement industriel et d'attirer les investisseurs en Saskatchewan, le ministère fournit des services d'information et de consultation en matière d'investissement aux sociétés qui veulent prendre de l'expansion et aux entreprises de l'extérieur qui désirent venir s'implanter dans la province.